

JOURNAL COMMUNAL

N°31 - LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

2020

NOTRE ÉGLISE
A 150 ANS !





Sommaire

- Page 2 : Sommaire et Hommage à Monsieur SAISON
- Page 3 : Mot du maire et nouveaux arrivants en 2019
- Pages 4 à 7 : L'école des Lilas
- Page 8 : Le Conseil Municipal Jeunesse
- Page 9 : L'Amicale de l'école
- Pages 10 à 12 : La gestion du COVID
- Pages 13 et 15 : Les comités des fêtes
- Page 16 et 17 : La commission environnement
- Page 18 : L'association «Nature et traditions»
- Page 19 : Les associations culturelles
- Pages 20 et 21 : Les associations sportives
- Pages 22 et 23 : L'U.N.C.
- Page 24 : Le personnel communal
- Pages 25 et 27 : Les travaux communaux
- Pages 28 et 29 : Le C.C.A.S.
- Pages 30 et 31 : Les élections
- Pages 32 et 33 : Les nouvelles constructions
- Page 34 : Les insolites
- Page 35 : C.C.P.O. et S.I.R.A.
- Pages 36 et 37 : Notre église a 150 ans
- Page 38 : La communauté religieuse
- Page 39 : Les mariages et les bébés
- Page 40 : Calendrier des fêtes 2021

Hommage à Monsieur SAISON

Le mardi 30 juin 2020, un être adorable nous a quittés à tout juste 63 ans. Ce natif de Landrethun s'en est allé, à son domicile, des suites de ce que l'on appelle «une longue maladie». Après une scolarité dans notre école communale et au collège d'Ardres, Monsieur SAISON a connu une belle, longue et glorieuse carrière en gendarmerie en terminant capitaine à Annœullin. A la demande de Monsieur Pierre LINE, il devient en 2015, le président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.). Sa première mission fut de recruter de nouveaux membres et ainsi, de donner un nouvel élan à notre section locale de l'UNC. Il fut à l'écoute de tous ses adhérents et il était disponible pour toutes les demandes. Son dévouement et son esprit volontaire sont rapidement remarqués au niveau départemental où il sera nommé trésorier départemental par son Président, Monsieur Guy BOURELLE. Un dernier hommage lui a été rendu le 1er novembre avec la remise de plaque et d'une gerbe par le bureau de l'UNC.

Nous perdons une personnalité de la commune. Il a dépensé son temps, son énergie et obtenu l'estime de tous. Et pour honorer sa mémoire, nous n'aurons qu'à nous souvenir de son rire, de sa bonne humeur, de sa bonté et de son éternel optimisme.

Toutes nos condoléances vont à son épouse Marguerite-Marie, ses enfants Stéphane et Patrick, ses belles-filles, ses quatre petits enfants qu'il chérissait tant et toute sa famille.



Mot du Maire

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. Cette notion de solidarité souvent "diluée", a pris tout son sens à l'aube de cette crise sanitaire sans précédent. La solidarité, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus, etc. A notre échelon local, et vous le découvrirez dans notre gazette, les bonnes volontés se sont manifestées naturellement : couturières, chants de rue, livraison de pommes de terre, distribution de masques...

Nos habitudes ont changé. J'en prendrais comme simple exemple les parents qui ont découvert qu'il n'était pas si simple de s'improviser prof à la maison avec des enfants qui avaient souvent la tentation de repousser le travail à plus tard. Malgré ces difficultés, nos services publics sont restés actifs. Votre mairie était soit ouverte soit sous numéro d'urgence. Je tiens à remercier l'ensemble des employés communaux pour leur implication dans la gestion de cette crise sans précédent. Pour eux aussi, leur mode de fonctionnement a dû évoluer et ils ont su s'adapter notamment dans les services de cantine et de garderie.

Merci aux enseignants qui ont maintenu le cap avec un enseignement à distance. Nous pouvons comprendre leur frustration de ne pas être en présentiel et voir les réactions des élèves mais ils ont parfaitement rempli leur mission éducative. Et c'est ainsi que notre école a si bonne réputation au collège.

Le printemps a également été le moment du renouvellement de l'équipe municipale, à Landrethun comme dans toute la France. Je veux à nouveau saluer le travail des élus sortants mais également celle et ceux qui ont souhaité continuer la belle aventure à mes côtés ! Ce nouveau conseil est rajeuni et il est déjà force de propositions. Avec la crise du Covid et les confinements à répétition, il n'a pas pu donner la pleine mesure de ses capacités mais il a six années pour la démontrer.

Pour 2021, les principaux investissements seront consacrés à la voirie, cette chère voirie qui nous limite dans nos capacités financières à aller plus vite dans ce que nous aimerions faire. Cependant, en 2021, nous préparerons quelques uns des gros chantiers à venir du mandat (City stade, distinction départementale « Une fleur », rejointolement de l'église, plan communal de sauvegarde, « Participation citoyenne », ...).

Notre vœu le plus cher est que nous retrouvions cette sérénité d'il y a peu. Bien sûr, par nos fêtes locales grâce à nos associations ! Par la santé, peut-être grâce aux avancées médicales (vaccin COVID) ! Par le plein emploi, qui résoudrait bien des problèmes ! Mais aussi par nos gouvernants pour assurer notre sécurité, notre identité et nos valeurs car nous devons rester fiers de nos racines.

Je vous présente à nouveau chaleureusement tous mes vœux et ceux du Conseil Municipal pour cette nouvelle année et vous assure de toute notre implication et de toute notre écoute, dans l'intérêt de tous et de notre Commune. Que l'on oublie rapidement cette année 2020 et Vive 2021 (enfin, espérons-le !)



Bienvenue aux nouveaux arrivants en 2019



Réception après les vœux



L'ÉCOLE DES LILAS

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Il y a un an, à la même époque dans ce même journal, je m'interrogeais sur la pérennité des kermesses de village et vantaï celle de Landrethun. J'étais loin d'imaginer l'annulation de celle de 2020 pour les raisons que l'on connaît tous.

Bien sûr, la crise sanitaire a fortement impacté l'année scolaire passée et celle en cours. Outre l'annulation de la kermesse, des sorties de fin d'année, du spectacle de Noël... la scolarité des élèves a été fortement chamboulée par la crise sanitaire, le premier confinement, les mesures restrictives liées au protocole sanitaire.

Difficile pour les parents de s'improviser professeur, difficile pour les enfants de travailler à la maison sous l'autorité de papa / maman sans avoir la tentation de repousser le travail à plus tard.

Difficile et frustrant pour les enseignants de travailler à distance sans voir la réaction des élèves et la possibilité de s'adapter immédiatement...

Cependant, devant les difficultés de cette période particulière, de nombreux points positifs sont à souligner :

- * La faculté d'improvisation (ce n'est pas péjoratif) et d'adaptation des différents acteurs en réponse à une situation totalement nouvelle. L'immense majorité des parents et des élèves a travaillé à la maison lors du premier confinement. Les enseignants se sont débrouillés pour que chaque famille puisse avoir le travail que ce soit par mail, en le déposant à la mairie, à l'école ou dans les boîtes aux lettres.

- * Le respect général des consignes et des gestes barrières par les enfants. Non seulement il révèle leur capacité d'adaptation mais il y a, semble-t-il, beaucoup moins de malades en ce début d'hiver que les années précédentes !

- * La solidarité entre les différents acteurs de la communauté éducative. Parents qui s'entraident, école et mairie qui travaillent de concert, mots ou gestes de soutien divers...

- * Une communication plus aisée. Paradoxalement, le confinement a permis à plusieurs familles de communiquer plus ou même de commencer à communiquer avec l'enseignant de leur enfant.

- * Une prise de conscience. Prise de conscience par les parents des difficultés ou des facilités de leur enfant.

Prise de conscience que ce n'est pas facile d'enseigner. Prise de conscience que finalement, c'est une chance d'aller à l'école.

Bien sûr tout n'a pas été parfait, tous ces points peuvent être améliorés. La maladie n'a pas épargné l'école : personnels, parents et enfants ont été touchés. Cependant, aucun n'a développé une forme grave de la maladie en 2020. C'est bien là l'essentiel.

Je vous souhaite à tous une bonne année et une excellente santé !

Jean-Yves SAISON, directeur de l'école des Lilas



Classe de Mme HEMBERT



Classe de Mme JONES



Classe de Mme SAISON



Classe de Mme LEGRAND et Mme BODART



Classe de M. SAISON et Mme BODART

L'ECOLE DES LILAS

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE



Sortie scolaire à l'orchestre philharmonique de Lille



Formation à la prévention dans les bus scolaires



Carnaval



Remise des prix aux CM2 ainsi qu'un sac de sport pour leur entrée en 6ème



Remise des prix dans les classes suite à l'annulation de la kermesse



UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNESSE SOLIDAIRE



Election du nouveau CMJ



Prix de la plus belle citrouille



Opérations « Boîtes de Noël »

Il n'y a rien de mieux que du concret pour l'éducation à la citoyenneté. Pour la pratiquer d'une manière plus ludique et efficace, il existe à l'école des Lilas, et ce depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal Jeunesse. Il prouve qu'il n'y a pas d'âge pour s'engager dans la vie de citoyen(ne) et il ne manque pas d'idées, notamment pour animer l'école et aussi la commune. Chaque année, au sein de l'école des Lilas, ont lieu les élections du Conseil Municipal Jeunesse. A la rentrée donc, après une année malheureusement écourtée par le confinement, Jade Poulain et son équipe ont laissé la place à une nouvelle équipe fraîchement élue. Les élèves des classes du CE2 au CM2, sous la tutelle des enseignantes (Madame Jones et Madame Legrand) ont élu Eléonore Pollet et son équipe. Cette équipe est constituée de trois adjoints : Lison Ribeiro, Margaux Larue et Louis Desoteux. Les conseillères sont : Chérie-Rose Découfour, Lyloo Fever, Joye Butor et Lily Rue. Eléonore Pollet et son conseil ont prévu de nombreuses activités pour l'année 2020 / 2021 tout en gardant à l'esprit la situation particulière que nous vivons. C'est pourquoi, en plus des autres activités plus traditionnelles, le C.M.J a voulu proposer des opérations plus solidaires, telles que «Une boîte à chaussures» pour aider les plus démunis au moment de Noël et l'opération «Aidons les animaux» pour soutenir un refuge d'animaux de notre région. En plus, il sera proposé des concours (la plus belle citrouille, le plus beau sapin, le plus bel œuf de Pâques), une chasse au trésor, un escape-game, divers goûters festifs tout au long de l'année, un loto pour tous les enfants de l'école au deuxième trimestre, ainsi que l'embellissement et la mise en valeur de la cour grâce à des plantations diverses. Outre les conseils et les réunions pour tout organiser, les jeunes conseillères, adjoints et leur maire se rendent aussi normalement à un certain nombre d'événements comme les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, les vœux du maire, etc...

Dans le contexte actuel, cela reste en suspens. Le Conseil Municipal Jeunesse attend donc, avec impatience et détermination, un retour à la normale. Et il continue de promouvoir ces qualités si importantes pour notre société : la compassion et la solidarité !

Fabienne Jones



Prix du plus beau sapin



Sophie, Présidente de l'amicale

L'AMICALE

Qu'est ce que l'A.S.E.P ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de maternelle et primaire de l'école des Lilas à Landrethun-Lez-Ardres. Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chacun d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes sorties scolaires.

Quelques exemples de financement ces dernières années : la classe verte, le cinéma, le cirque, l'orchestre philharmonique de Lille, la base de voile à Ardres, Plopsaqua...

Comment ça marche ?

En début d'année (fin septembre) une assemblée générale réunit tous les parents d'élèves. C'est un moment important car il permet de désigner le bureau, les membres actifs, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours. Ensuite 4 à 5 réunions sont planifiées au cours de l'année.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre à ces réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant y être membre, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations. Nous faisons appel aux parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou même y être membre. Tous ceux qui le souhaitent peuvent adhérer à l'A.S.E.P.

Quels sont les temps forts de l'année ?

- La soirée karaoké d'octobre,
- La vente de viennoiseries, cartes de Ste Catherine et St Nicolas aux vacances de la Toussaint
- La vente de sapins, jacinthes, poinsettia, Coquilles et ronds de St Nicolas,
- Le loto en janvier,
- La vente de Pizza aux vacances de février,
- La vente de fleurs et saucissons aux vacances de Pâques,
- La buvette de la brocante ducasse du village en mai
- La kermesse au mois de juin.

Comment nous contacter ?

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous aider pour organiser les festivités, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.12.88.08.01. ou via la page Facebook : ASEP de Landrethun-les-Ardres. De plus, en vous abonnant à cette page, vous nous permettez de vous transmettre facilement les informations, sachant qu'un imprimé sera distribué par les enseignants avant chaque manifestation.

Avec cette année si particulière, les diverses manifestations n'ont pu se tenir. Seul notre loto a pu avoir lieu car celui-ci était programmé en janvier. Il y avait près de 2000€ de cadeaux en jeu, il fut comme à son habitude une très belle réussite réunissant toujours plus de participants à tel point que nous avons dû refuser l'accès à d'autres joueurs du fait que celui-ci afficha complet très rapidement.

Les sorties scolaires aussi, ont malheureusement dû être annulées.

Enfants et parents ont forcément été déçus mais compréhensifs au vue de la situation.

Une pensée particulière pour les élèves de CM2 qui auront certainement un souvenir amer de leur fin de primaire car privés de voyage de fin d'année mais également de kermesse.

Je remercie également l'équipe enseignante qui s'est mobilisée afin de garder un lien avec nos enfants durant le confinement et qui a réussi à dédramatiser la situation notamment auprès des plus jeunes.

Nous espérons que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Nous pensons déjà aux futurs projets.

Oublions vite 2020 et souhaitons que 2021 vous apporte amour, joie, bonheur et surtout une très bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches. Et on se retrouve très vite pour partager de nouveaux moments de convivialité.

Sophie CARBONNIER

Mme Roze, gagnante du loto de janvier 2020



CRISE SANITAIRE DU COVID

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires comme celle du COVID. Si nous devons apporter une note d'espoir, nous dirions qu'à tout malheur, quelque chose est bon ! Dans les moments difficiles, la réaction des uns et des autres est significative de notre société et à moindre niveau, de notre commune.

Il s'avère que nous pouvons être satisfaits de ce que l'on a pu constater :

- Spontanément, des regroupements, en respectant les distanciations, ont eu lieu au printemps le vendredi ou le samedi pour chanter dans la rue de l'église ou du stade
- Merci à Julie, Nathalie, Aurélie, Monique et Marianne pour la confection de centaines de masques tissus
- Merci aux parents qui ont rapidement suivi les consignes sanitaires aux abords de l'école
- Merci aux enseignants et au personnel communal qui ont su changer leur façon de travailler (cours à distance, nettoyage renforcé, cantine avec distanciation, etc...)
- Merci aux adjoints qui ont offert leurs indemnités lors du premier confinement pour offrir du réconfort aux aînés (chocolats aux plus de 80 ans) et dons au CCAS pour améliorer le colis de fin d'année.
- Merci à Monsieur Olivier LARUE qui proposa au CCAS de donner des sacs de pommes de terre aux plus démunis

La mairie n'est pas restée non plus inactive. Un numéro d'urgence était disponible pendant le confinement. Elle a distribué tous les masques tissus faits par nos couturières et plus de 5.000 masques papier de la région. Avec le CCAS, elle est restée en contact avec nos aînés.

Fort heureusement, notre commune a été bien épargnée. Quelques personnes ont été touchées par le COVID mais sans séquelles au final. Nul doute que certaines habitudes récentes comme le masque ou le lavage des mains perdureront au-delà de cette crise.

Merci à Toutes et à Tous !



Les chants de rue apportent leurs lots de réconfort



Les bénévoles en couture ont été remerciées par la mairie

Julie fut la première à se lancer bénévolement dans la fabrication de masques tissus



Mme Duflos met en sachet les masques



La maternelle s'exprime sur le COVID



La mairie a distribué à chaque confinement des masques papiers offert par la Région



Prise de température et gel à l'entrée de l'école



Distanciation sanitaire et double entrée à l'école





Olivier Larue a distribué 2,5 tonnes de pommes de terre aux familles en difficulté sur le calaisis et l'ardresis



Les adjoints offrent un ballotin de chocolats aux aînés de 80 ans et plus



COMITÉ DES FÊTES D'HIVER

L'année 2020 fût bien particulière dans tous les domaines. N'ayant pu assurer les diverses manifestations prévues au calendrier, le comité des fêtes d'hiver a voulu tout de même rendre festive cette fin d'année.

Les enfants de l'école ont donc eu la joie d'avoir la visite du Père Noël le jeudi 10 décembre dans les classes. Accompagné d'une charmante assistante, celui-ci est donc allé à la rencontre de chaque élève afin de lui remettre un joli sac décoré et rempli de friandises ainsi qu'un mug de Noël.

Une visite bien appréciée par l'ensemble des enfants des plus petits de maternelle aux plus grands de la classe de CM. Les enfants ne manquèrent pas de rappeler au Père Noël leurs cadeaux tant attendus au pied du sapin. Un accueil bien émouvant dans la classe des plus petits qui chantèrent tous en cœur la chanson du « Petit Papa Noël ».

Un grand merci aux enseignants d'avoir accueilli cette visite au sein de leur classe, ainsi qu'au personnel communal pour l'investissement tout au long de cette année particulière pour le meilleur de nos chérubins.

Le comité des fêtes d'hiver vous donne rendez-vous en 2021 pour le retour de toutes les manifestations.

MERCI à tous les bénévoles qui œuvrent au sein du village, MERCI à vous tous qui y participez dans la joie et la bonne humeur !

A toutes et à tous, que 2021 vous apporte JOIE, BONHEUR, SANTE et REUSSITE dans tous vos petits et grands projets !!!!!

Deborah, pour le comité des fêtes d'Hiver.

Distribution du colis de Noël



COMITÉ DES FÊTES PLEIN AIR

Cette maudite année 2020 restera dans les annales avec le Covid 19. La seule manifestation que nous avons pu organiser a été le carnaval des enfants le mardi 3 mars. Malgré une météo incertaine, plus de 80 enfants ont répondu présent à cette manifestation. Après avoir déambulé dans le centre du village, avec au passage un petit coucou aux aînés qui jouaient aux cartes dans leur salle préférée, les participants ont rejoint le stade pour y voir s'enflammer Mr Carnaval. Les plus jeunes ébahis garderont un souvenir de Mr Carnaval en flamme et pétaradant. Chaque enfant a reçu 3 tickets de manège pour la ducasse, qui malheureusement n'a pu avoir lieu. Ensuite il fut offert un petit goûter et le verre de l'amitié pour les enfants et leurs parents.

Le parcours du cœur prévu en avril fut reporté en octobre puis annulé suite à la décision de la Fédération Française de Cardiologie.

A notre grand regret, il nous a fallu également annuler la chasse aux œufs. Le comité a pris la décision de remettre à tous les enfants du village scolarisés jusqu'au CM2 un sachet d'œufs à leur domicile. Cette opération fût appréciée et nous avons eu des éloges de plusieurs parents.

Après avoir peaufiné la préparation de notre Braderie / Brocante, nous avons dû reporter la manifestation au 27 septembre, sur décision de la Préfecture. Dès fin août, les inscriptions des brocanteurs commencèrent. Les forains étaient enchantés et les Emeraudes sur leur pied de guerre. Puis de nouvelles directives de plus en plus contraignantes que nous ne pouvions assurer, nous ont obligés à annuler avec regret cette manifestation.

Pour conclure cette année anxiogène, le comité des fêtes, suite à toutes ces annulations, a souhaité mettre en valeur la chapelle de Yeuse avec des illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Je profite de cet article pour remercier Mr Arnaud Leleu pour son transfert de compétences, de ses données et pour son aide pour en prendre la présidence. Je voudrais aussi remercier l'ensemble des membres du comité pour leur investissement et dynamisme.

Oublions cette maudite année et qu'en 2021 on puisse retrouver l'ensemble des manifestations et que notre village retrouve ses animations.

Bruno VALQUE
Président du Comité des Fêtes plein air

M. Bruno VALQUE, président du comité des fêtes « Plein Air »



Carnaval des enfants



Distribution des œufs de Pâques à domicile



Enregistrement brocante (annulée) de septembre



Réunions des comités des fêtes



COMMISSION ENVIRONNEMENT

2020, une année controversée avec cette crise sanitaire. Mais pour aider la population qui a besoin de sortir de cette situation anxiogène, quoi de mieux que des fleurs, un environnement reposant, un village accueillant et ce sont dans ces moments difficiles que le rôle de notre commission environnement prend tout son sens.

Oui, la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries a été annulée, mais le concours a eu lieu et les participants récompensés

Oui, le Département n'est pas venu nous rendre visite pour l'opération « Fleurir le Département » mais les efforts des membres de la commission et du personnel communal, ne sont pas arrêtés pour autant !

Regardez plutôt ces quelques photos :

- La pergola à l'entrée du village a été réhabilitée et l'ancien panneau du village y a été associé
- De nouveaux bacs à fleurs ont été installés à l'église
- Un parterre protégé par des saules tressés a vu le jour à West-Yeuse orné de rosiers
- Les entretiens habituels ont été faits avec passion par les employés communaux (Sacré-Cœur, place de la mairie, Le Val, ...)
- Les livraisons de compost qui plaisent toujours autant, vu à la vitesse où il est enlevé

Notre ambition dans les années à venir est de se maintenir au niveau départemental avec le « Bouquet d'Or » obtenu en 2019. Nos efforts continuent pour obtenir d'ici quelques années, le niveau « Une Fleur » qui serait une fierté pour toutes celles et ceux qui y contribuent.

Pour la commission, son Président
Patrick DESBARBIEUX

Frédéric et Camille, acteurs majeurs de notre environnement



Quelques maisons fleuries



Les Lauréats du concours des Maisons Fleuries



La commission Environnement sur le terrain



ASSOCIATION NATURE ET TRADITIONS

Assemblée générale
de « Natures et Tradition »



Nettoyage
« Hauts de France Propres »



Opération « Village propre »

L'année 2020 a été la plus morose depuis 10 ans que la randonnée existe à cause de cette pandémie qui nous a contraint à annuler notre randonnée des fraisiers et notre spectacle patoisant de « Sylvie & Coq(s) ». Mais nous saurons rebondir pour 2021 !

Cette année nous avons organisé avec la « Commission Environnement » deux opérations de nettoyage de notre village. La première « HAUTS DE FRANCE PROPRES » le dimanche 8 mars. Sous une météo maussade avec vent et une pluie soutenue, 12 personnes motivées et volontaires ont répondu présentes. Les conditions climatiques ont découragé plusieurs villageois. Malgré tout, une grande partie de nos rues ont été parcourues. Il faut noter qu'il y avait beaucoup moins de déchets que l'an dernier. Nous avons ramassé 1m³ de déchets, principalement des cannettes en verre et en métal. Le pot de l'amitié fut offert par la municipalité.

Le samedi 10 octobre a été organisé une « OPERATION VILLAGE PROPRE ». Sous un soleil automnal, une petite vingtaine de personnes ont répondu présents dont 3 enfants. Un peu plus de 150 Kg de déchets ont été ramassés sur l'ensemble du village. La végétation encore dense à cette époque nous a sûrement caché des débris. Pour clôturer cette manifestation, les associations ont offert le pot de l'amitié.

Mais revenons à ce qui aurait dû être une belle année 2020 :

- Pour la randonnée nous avons concocté un superbe parcours, nous espérons pouvoir l'organiser en 2021 à condition d'avoir de nouveau les avalés des propriétaires et vous faire découvrir ce parcours.
- Le 29 août nous avons prévu une randonnée avec l'équipe de bénévoles, suivi d'un buffet campagnard afin de garantir notre dynamisme. Mais suite aux conditions météorologiques, nous nous sommes réunis autour d'un buffet et tout cela dans une ambiance bonne enfant.
- Le dimanche 25 octobre était programmé un spectacle patoisant avec « Sylvie And Coq(s) », avec les règles sanitaires. Ce spectacle a été annulé et reporté à ce jour en mars 2021.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre en tant que bénévoles seront les bienvenues

- Perspectives pour 2021
- Notre collaboration aux journées de nettoyage en mars et septembre.
- Le spectacle patoisant le samedi 27 mars 2021.
- La randonnée « Des Fraisiers » le samedi 13 juin 2021.

Pour l'Association Nature et Traditions
Les membres du bureau.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

CLUB DES AÎNÉS

Qui aurait pu imaginer lorsque nous nous sommes souhaité la bonne année, il y a un an, que nous aurions vécu cette pandémie. Fort heureusement, nous y avons tous survécu à Landrethun et c'est bien cela l'essentiel. Mais pour nous, personnes âgées, l'isolement est difficile à vivre. L'esprit de nos clubs est justement de partager ce plaisir de rencontres, d'échanges et de partages pour fuir la solitude. Nous avons pu quand même distribuer le colis en janvier et assurer quelques mardis après-midi dans la petite salle où nous apprécions tant nous revoir. C'est aussi avec plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux membres et jeunes retraités : Monsieur Jacques ROZE et Madame Nicole DESBARBIEUX.

Alors vous aussi, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour cela, venez nous faire un p'tit coucou un mardi après-midi. Il y aura toujours, pour vous, un café, un morceau de gâteau ou une attention particulière.

Et pour conjurer le mauvais sort de 2020, nous osons vous dire :
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021

La Présidente du club des aînés
Madame Cécile DUHAUTOY



Mme Cécile DUHAUTOY,
présidente du club des aînés

ASSOCIATION DES CHAPELLES

Cette année 2020, toute particulière, nous aura tous obligé à changer nos habitudes et nos objectifs. Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de réaliser nos espérances déçues. Déjà, à la fin d'année dernière, la chapelle d'Yeuse a été illuminée grâce au comité des fêtes communal. Et comme d'habitude, la crèche a été installée à l'intérieur.

Pour 2021, nous pensons vous présenter une soirée détente (Théâtre ou autre) selon les disponibilités de la salle communale. Pour renouer avec la tradition, notre souhait serait de programmer un office religieux de la chapelle durant le week-end de la pentecôte. Pour 2021, nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bien meilleure année, une bonne santé et beaucoup de satisfactions personnelles et familiales.

Le Président de l'association des Chapelles
Michel FASQUEL



Illuminations de la chapelle

LA FOLIE DES PINCEAUX

Tout d'abord, nous espérons que vous vous portez tous bien ou, tout du moins, du mieux qu'il soit possible, en ces temps incertains qui nous invitent à porter un autre regard sur l'avenir.

Cette année fut assez chaotique avec les absences des rencontres le mercredi après-midi. Nous sommes assez tristes de ne plus être ensemble à partager ces moments de convivialité et d'amitié. Alors que dire dans cet article, sinon prenons soin de nous, respectons le protocole de prévention pour combattre ce virus et nous pourrions bientôt retrouver nos activités peinture - dessin - tricots - sans oublier le café ! C'est un moment de partage très agréable.

L'atelier peinture vous souhaite une bonne et nouvelle Année

La Présidente de l'association « La Folie des Pinceaux »
Andrée EVRARD



Quelques réalisations
de « La Folie des Pinceaux »



Nouvelle société de chasse

Assemblée générale
« Association du billard »

AS BUGGY 2000



Société de chasse

Après une année difficile pour tous sanitaire, la nouvelle société de chasse présente ses meilleurs vœux 2021 à l'ensemble des habitants. Nous avons malgré tout pu démarrer une nouvelle saison de chasse. Même si celle-ci fut interrompue par la pandémie, nous avons toujours pris plaisir à partager notre passion sur les terres de notre village. Ceci demeure un moment de convivialité et de rencontre.

Nous remercions la municipalité ainsi que les propriétaires terriens pour leur confiance.

ASSOCIATION DU BILLARD

Notre association se porte bien et elle continue même à avoir de nouveaux membres venir nous retrouver. Par contre, qui aurait imaginé en janvier 2020, en se souhaitant la bonne année, qu'un intrus, nommé CORONAVIRUS serait venu perturber nos habitudes !

Confiné pour la deuxième fois, nous avons été contraints d'abandonner nos récréations, privés surtout des rencontres avec la famille, les amis,

Merci à la commune pour l'aide apportée, permettant d'exercer pleinement notre passion. Je souhaite à chacun d'entre vous, une année 2021 qui permette d'oublier tout ce qui a pu être désagréable en 2020.

L'association « Billard-Club » vous souhaite une bonne année 2020 !

Pour l'association, le Président,
Jean-Paul LELEU

AS BUGGY 2000

2020 restera dans les mémoires comme une mauvaise année ! En effet la conjoncture liée au COVID ne nous a pas permis de réaliser (comme à beaucoup d'autres) nos souhaits : le loto de printemps fut annulé et la fête des 20 ans de notre association reportée en septembre 2021.

Bien évidemment nos séances de roulage furent aussi contrariées mais c'est avec beaucoup d'espoir que nous envisageons la saison prochaine. Croisons les doigts et dans cet esprit positif, nous vous donnons rendez-vous en 2021 toujours aussi motivé à animer notre sport.

Renseignements au 06 26 24 32 81

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle saison de chasse a commencé en septembre. Malgré les conditions actuelles face à l'épidémie qui nous touche, nous étions tous impatients de reprendre notre loisir de plein air afin de nous changer les idées et des tracas du quotidien.

Le début de saison fut assez mitigé dans l'ensemble: quelques perdreaux et lièvres furent observés.

Cependant celle-ci fut de courte durée ! En effet le reconfinement nous a contraints à rester chez nous, nous privant de toute liberté et de partage avec nos proches.

En espérant que le pic de l'épidémie soit derrière nous à présent, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches

Président de la société de chasse
Alexis HEMBERT

La saison 2019/2020 avait bien commencé car nous étions 2ème après 7 matchs mais le COVID nous a stoppés dans notre élan. Pour cette saison 2020/2021, nous essayons de rajeunir l'équipe avec plusieurs nouveaux dont Simon Deléglise du village (16 ans) qui devrait faire son premier match dès la fin du 2ème confinement.

Tous les joueurs de 15 à 77 ans peuvent nous rejoindre aux entraînements le mercredi à 19h ou le dimanche matin à 10h pour nous encourager.

Notons aussi l'arrivée de Mr Roze comme dirigeant.

L'entraînement des jeunes a repris en septembre et espérons qu'il perdure avec le COVID...

Nous remercions la mairie et son personnel pour ses efforts.

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS PENDANT CES MOMENTS DIFFICILES en espérant des jours meilleurs.

Cédric

NRGYM LANDRETHUN

Depuis 5 ans maintenant, l'association NRGYM LANDRETHUN propose des séances de gymnastique et de renforcement musculaire. Les cours sont dispensés par Monsieur Damien FLAHAUT, coach sportif diplômé.

Le coût de l'abonnement est de 50€/an et un certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique est nécessaire. Ces cours s'adressent à toutes personnes souhaitant garder la forme dans une ambiance dynamique et de détente. Damien adapte chaque exercice aux besoins et capacités de chacun variant les degrés d'intensité.

Cette saison sportive 2020/2021 est marquée par la crise sanitaire ; les règles sanitaires sont rigoureusement appliquées : gel hydroalcoolique à l'entrée et sortie, port du masque à l'entrée et sortie, distanciation, gestes barrières.

Le respect de ces règles nous protège tous !

Le sport est indispensable pour nous maintenir en bonne santé, il est encore temps de nous rejoindre, deux séances d'essai sont offertes ! A très bientôt !

Sportivement votre
L'association NRGYM LANDRETHUN, Angélique et Nathalie

YOGA

Quelque soit l'événement, même s'il nous concerne tous, nous le vivons chacun de manière personnelle et particulière, et, en général, nous y répondons par une réaction qui l'est peut être moins...

Et s'il n'y avait pas de réaction à apporter, mais simplement sentir et essayer de comprendre en quoi ce qui nous touche de l'extérieur, vient nous parler de nous.

Sans peur, il est alors possible de vivre la situation sans lutte mais plutôt comme une expérience constructive.

Au plaisir de se retrouver ou de se rencontrer le jeudi 19h dès que possible

Françoise (06 41 43 86 72)



FC Landrethun



NRGYM Landrethun



Yoga

Assemblée Générale de janvier 2020



Marguerite Marie et Michèle, toujours promptes à nous servir

Mesdames, Messieurs

La situation sanitaire et les décisions gouvernementales nous ont obligés à annuler notre réunion du 4 novembre avec les sociétaires de notre section locale de l'U.N.C. Cependant, et pour votre information, voici les opérations réalisées :

- Un hommage a été rendu le 1er novembre à Monsieur Bruno SAISON (voir article page 2) avec dépôt de gerbe et d'une plaque funéraire
- Un colis a été remis aux sociétaires de 70 ans et plus. Nous tenons à remercier Monsieur Philippe DUBOIS pour l'achat et la gestion de ce colis. Ce colis a été remis, par nos soins, à domicile, dans le respect des distanciations sanitaires.
- L'opération « Calendrier publicitaire » que j'ai proposé avec la participation des commerçants et artisans nous permettra de dégager un bénéfice substantiel qui pourrait peut-être nous permettre d'envisager un repas en commun au printemps....

La cotisation pour 2021 a été fixée à 25€. Sur cette somme, l'U.N.C. national perçoit 19€ notamment pour l'édition de « La Voix du combattant » que reçoit chaque membre de notre association. Il ne nous reste donc que 6€ à quoi s'ajoute la subvention communale de 260€ pour assurer nos réunions et animations de l'année. C'est pour cela qu'il faut sans cesse se renouveler, trouver des idées (calendrier, Auto-rétro, vente de stylos, ...) pour faire de notre section, une section agréable et dynamique. Bien entendu, toute nouvelle idée que chacun pourrait nous apporter, serait la bienvenue !

Merci à tous et fasse que 2021 soit une belle année

Pour l'U.N.C., son Président
Patrick DESBARBIEUX



Le nouveau bureau de l'UNC



Hommage à M. Bruno SAISON



8 mai 2020



11 novembre 2020

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'U.N.C.

Fait exceptionnel, il y a eu en 2020, deux assemblées générales de l'U.N.C. Une, le 8 janvier qui vit le renouvellement de l'ancien bureau avec Monsieur Bruno SAISON, comme Président. L'autre, suite au décès de Bruno, le 25 septembre. Ces réunions se sont tenues en présence de monsieur Guy BOURELLE, président de l'UNC de notre département. Après avoir honoré la mémoire de Bruno, l'élection du nouveau bureau de notre section locale donna le résultat suivant :

- Monsieur Patrick DESBARBIEUX, Président
- Monsieur Philippe DUBOIS, trésorier
- Monsieur Joël COULIER, secrétaire.
- Monsieur Pierre LINE, Président d'honneur

Remise du colis de l'U.N.C. à Mme Godeleine CARON



PERSONNEL COMMUNAL



La cantine : Un moment bien convivial



Le repas de Noël, toujours une fête bien appréciée



Traditionnel pot des employés avec la municipalité avant Noël

Sur la photo, de gauche à droite :

- Séverine LACROIX, ATSEM, ménage, garderie
- Stéphanie GILLIOT, Secrétaire de mairie
- Anne-Sophie DUBOIS, Régisseuse bénévole cantine et garderie
- Malika BEURAIN, ATSEM, ménage, garderie, cantine

Afin de limiter le nombre de personnes suite au Covid, seuls M. le Maire et la première adjointe, en charge du personnel lié à la vie scolaire, représentaient le conseil municipal pour le traditionnel « pot des employés » à la veille des vacances scolaires.

Monsieur le Maire, lors de son allocution, rappela à quel point, l'année 2020 fut riche en modifications :

- Le changement de responsable suite aux élections municipales (Mme Séverine DEVILLERS a été remplacée par Mme Anne-Charlotte LECLERCQ).
- La mise en disponibilité pour convenance personnelle, de Mme TOURET, remplacée sur le terrain, par Mme Ludivine DECAIX et par Mme Anaïs DACHICOURT toutes deux en CDD.
- Les travaux de réfection des toilettes qui mobilisèrent beaucoup d'énergie, cet été, pour un beau résultat. M. le Maire annonça que 6.000€ venaient d'être alloués par le département, pour ces travaux.
- Le positionnement de M. Aurélien LAVOYE en qualité de responsable pour tout ce qui a trait à la cantine, aux produits d'entretien et de vêtements de travail.
- La titularisation prochaine de Mme Malika BEURAIN (en stage pendant un an avant titularisation). Malika reçut les félicitations de l'assemblée présente.

Monsieur le Maire remercia le personnel pour leur faculté d'adaptation, rendue nécessaire avec la pandémie que ce soit dans les classes, la cantine, la garderie et dans les nettoyages renforcés. Il insista sur l'image qu'il reflète sur l'extérieur qui est, pour une municipalité, un véritable baromètre de satisfaction et ils peuvent être fiers de cette image.

L'année 2021 démarre. Mme LECLERCQ conclut en rappelant qu'effectivement, ce début de mandat s'est opéré dans une situation de crise sanitaire pas facile pour chacun d'entre nous et dont les règles sanitaires, notamment pour les établissements scolaires, sont très strictes. Elles ont demandé davantage de travail et de professionnalisme. Elle espère vivement que nous sortirons tous de cette crise sanitaire assez vite et que les jours à venir seront meilleurs...

Puis vint le moment très attendu de la remise de cadeaux et du verre de la convivialité.

- Frédéric BAUDART, Agent technique principal
- Anaïs DACHICOURT, Cantine, garderie, ménage (CDD)
- Camille LEDUC, Agent technique (CDD)
- Aurélien LAVOYE, Responsable cantine et produits d'entretien
- Anne-Charlotte LECLERCQ, Première adjointe
- Ludivine DECAIX, Cantine, garderie, ménage (CDD)

TRAVAUX COMMUNAUX

Le panneau des artisans



Avant



Après



Avant



Après

Reconstruction à neuf des sanitaires de l'école



Nouvelles portes à l'atelier municipal





Contrôle des poteaux d'incendie



Pose de bandes rugueuses à West-Yeuse



Borduration de la rue de l'église et nouveau tapis d'enrobé



Protection des fosses au stade



Mise en ligne du nouveau site internet



Distributeur Denis Hembert

UN DISTRIBUTEUR DE FRAISES ET PRODUITS RÉGIONAUX À LA FERME DES FRAISIERS

Les distributeurs automatiques à la ferme ont déjà leurs habitués ! Il faut dire que cela fait 10 ans maintenant qu'ils sont implantés dans le Nord de la France. Il semblerait que le phénomène de mode soit devenu un mode de distribution durable.

Depuis trente ans, la famille de Denis HEMBERT produit des fraises dans la commune. Denis n'est jamais à court d'idée quand il s'agit de se diversifier. Un distributeur de produits locaux, c'est la bonne idée !



Réunion de conseil avec comme intervenant M. Franck Delabasserue



Ces machines, désormais presque familières, proposent toutes sortes de produits : Les légumes sont les plus représentés mais on peut également y trouver des produits réfrigérés avec des yaourts, du beurre, des œufs, de la soupe, des bocaux de viande, des gaufres, ... Et puis, il y a eu l'arrêt du distributeur de pain devant l'école suite au départ en retraite du boulanger. Sans reprendre pour ce distributeur, Denis décida donc d'augmenter sa gamme de produits et propose depuis du pain. Aujourd'hui, on dénombre plus de 60 casiers.

Ouvert 24/24h et 7/7j, il a maintenant sa clientèle. Les réguliers bien sûr, mais également ceux du dimanche où tout est fermé, les étourdis lorsqu'on a oublié les œufs pour faire un gâteau ou les pommes de terre pour les frites, ou les amateurs de bonne fraise qui peuvent ainsi compléter leur panier.

Depuis sa maison, Denis peut aussi surveiller si un client a besoin de quelque chose, ou si un produit est manquant, grâce à des caméras.

Alors, n'hésitez plus ! Le distributeur est au 127, rue de l'église !



Distributeur automatique de fraises et produits régionaux

Distribution d'un colis fin octobre

VOTRE C.C.A.S.

Suivant le même rythme que les élections municipales, l'équipe du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S.) a été renouvelée en 2020. Les membres émanant du Conseil Municipal sont Stéphanie COOLOS, Régine DUFLOS, Sandrine LESTOQUOY, fraîchement élues et notre fidèle Jean-Paul LELEU.

Les personnes nommées par le Maire, Président du CCAS, Gabriel BERLY sont Nathalie DELANGE, William LERICHE, Cyril MEURIN et Séverine DEVILLERS.

La tranche d'âge de cette équipe va de 24 à 70 ans. Chacun contribuera par son expérience, que ce soit personnelle, professionnelle ou d'ancien du C.C.A.S. L'objectif est de confronter les idées novatrices et traditionnelles.

En cette année 2020, les actions du C.C.A.S. sont malheureusement perturbées par le contexte sanitaire :

- La traditionnelle cérémonie de remise de la Bourse Horizon Etudes n'a pu avoir lieu mais 13 étudiants en ont tout de même bénéficié
- Le repas des aînés n'ayant pu être organisé cette année, les membres du C.C.A.S. ont décidé de compenser en offrant un petit présent. La distribution a eu lieu fin octobre, permettant par la même occasion une visite à nos aînés (dans le respect des gestes barrières).

Une des actions immuables du C.C.A.S.: le traditionnel colis de Noël offert aux 95 personnes à partir de 68 ans. Les membres du C.C.A.S. ont décidé de l'étoffer en cette année de crise, et de le composer au maximum de produits locaux ou provenant de nos fournisseurs locaux. Pour les deux personnes en EPAHD, des colis de friandises ont été apportés par M. le Maire

D'autres actions du C.C.A.S. ont perduré :

- Un cadeau brodé de leur prénom, aux naissances de l'année
- Une participation pour les rares centres aérés ouverts (COVID oblige)
- Une subvention de 200€ à Saint-Vincent de Paul à Ardres

Nous espérons que 2021, se profilera sous de meilleures auspices et permettra à chacun de retrouver un rythme de vie plus agréable. N'oubliez pas que le C.C.A.S. a aussi pour mission d'aider les personnes en difficultés, ou de les orienter vers des solutions adaptées. Pour cela, n'hésitez pas à appeler la mairie qui sera le relais pour le C.C.A.S.

Madame Adèle MAILLARD reçoit son colis de Noël



Le CCAS au complet.
De gauche à droite : Séverine DEVILLERS, Gabriel BERLY, Nathalie DELANGE, Cyril MEURIN, Stéphanie COOLOS, Sandrine LESTOQUOY, Régine DUFLOS, Jean-Paul LELEU et William LERICHE



Opération Boîtes de Noël Calais 2020

Le genre d'action qui redonne la patate !

Voici une initiative individuelle des plus sympathiques. De-ci de-là, nous découvrons de la solidarité humaine dans cette période anxiogène où certains souffrent plus que d'autres. Une nouvelle preuve vient de nous en être apportée.

Olivier LARUE est un agriculteur bien connu de Landrethun-lez-Ardres et il a proposé en décembre, juste avant les fêtes, de donner des pommes de terre aux familles qui sont dans le besoin.

Il en a livré plus de 2,5 tonnes en le faisant savoir via les réseaux sociaux et en appelant les associations caritatives. En ont ainsi bénéficié (liste non exhaustive) :

- Une tonne à la Croix Rouge de Calais
- Plus de 300 kilos à huit familles de la commune en passant par notre C.C.A.S. pour en connaître des bénéficiaires et livrés par notre employé communal.
- 500 kilos au « Resto du Cœur » de Saint-Omer
- Mais également aux C.C.A.S. de Louches et d'Ardres, à l'association « Solidarité Nortkerque »

L'idée d'Olivier serait maintenant que son initiative donne des idées à ses collègues agriculteurs sur les surplus qu'ils peuvent dégager. Un lien pourrait être créé entre les agriculteurs et les associations caritatives.

Merci à Olivier au grand Cœur !



Olivier Larue a distribué 2,5 tonnes de pommes de terre aux familles en difficulté

OPÉRATION BOÎTES DE NOËL CALAIS 2020

Pour cette opération, la mairie de Landrethun-lez-Ardres était, cette année encore, le dépôt pour la commune mais également pour l'Ardrésis. Merci à Barbara MEATS d'être notre lien avec l'association. Un grand merci aux enfants de l'école des Lilas, boostés par le Conseil Municipal Jeunesse, pour l'apport de nombreuses boîtes de Noël avec l'aide des enseignantes.

Un nouveau beau geste de solidarité vers les plus démunis, peu avant Noël.



Le CCAS complété par le Conseil Municipal et M. Fabrice PARIS prêts à rencontrer nos aînés

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Résultat des élections municipales du 15 mars 2020 :

Nombre d'inscrits : 591
 Nombre de votants : 406 68,70%
 Nombre d'exprimés : 396

Réunion de conseil du 23 mai 2020, ont été élus :

Maire : **Monsieur Gabriel BERLY**
 1ère adjoint : **Madame Anne-Charlotte LECLERCQ**
 2ème adjoint : **Monsieur Jean-Paul LELEU**
 3ème adjoint : **Monsieur Patrick DESBARBIEUX**
 4ème adjoint : **Monsieur Bruno VALQUE**

Liste «Landrethun nous ressemble, Landrethun nous rassemble»			
DESBARBIEUX Patrick	293	73,99%	élu
DECOUFOR Antoine	291	73,48%	élu
VALQUE Bruno	291	73,48%	élu
BERLY Gabriel	287	72,47%	élu
LELEU Jean-Paul	286	72,22%	élu
DEVYNCK Romain	286	72,22%	élu
LEDOUX Geoffrey	286	72,22%	élu
COOLOS Stéphanie	278	70,20%	élue
POLLET Aurore	278	70,20%	élue
BOYEZ François	277	69,95%	élu
DUFLOS Régine	276	69,70%	élue
LARUE Frédéric	272	68,69%	élu
LECLERCQ Anne-Charlotte	272	68,69%	élue
LESTOQUOY Sandrine	272	68,69%	élue
DECHERF Mickaël	264	66,67%	élu

Liste «Landrethun Demain»				
DECOUFOR Jérôme	116	29,29%	Non élu	
POURRE Jean-Michel	110	27,78%	Non élu	
DANIEL Alexandre	107	27,02%	Non élu	
FINOT Didier	107	27,02%	Non élu	
THOMAS Jean-Luc	106	26,77%	Non élu	
SENICOURT Jean-Paul	104	26,26%	Non élu	
JOIRE Marie-France	103	26,01%	Non élue	
RIBEIRO COELHO Mickaël	103	26,01%	Non élu	
THOMAS Thierry	99	25,00%	Non élu	
DELATTRE Gwendoline	98	24,75%	Non élue	
SIX Stéphanie	98	24,75%	Non élue	
MUYS René	95	23,99%	Non élu	
CLERBOUT Laura	94	23,74%	Non élue	
LEROY Ghyslain	94	23,74%	Non élu	
DUHAUTOY Elodie	87	21,97%	Non élue	

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE : Les Commissions Municipales

Elles facilitent le fonctionnement du Conseil Municipal: chacun étudie, instruit les questions selon la compétence qui est la sienne et participe activement à la préparation des délibérations
 Les habitants, âgés de 18 ans, peuvent solliciter d'être intégrés dans des commissions municipales

VOIRIE et éclairage public

Romain Devynck
 Jean-Paul LELEU
 Bruno VALQUE
 François BOYEZ

Asso - ENVIRONNEMENT

Patrick DESBARBIEUX
 Bruno VALQUE
 Romain DEVYNCK
 Geoffrey LEDOUX
 Jacky VERBREGUE
 Marie-line LACROIX
 Joël COULIER
 Nathalie BRULIN

Asso - COMITE DES FETES

Bruno VALQUE
 Nathalie BRULIN
 Jacky VERBREGUE
 Aurore POLLET (sauf ducasse car Amicale)
 Marie-Jo VALQUE
 Rémy LENGLET
 William LERICHE
 Pauline LECOCC
 Régine DUFLOS
 Romain DEVYNCK

AFFAIRES SCOLAIRES

Anne-Charlotte LECLERCQ
 Rémi DESCAMPS
 Aurore POLLET
 Aurélie MONTHE

BATIMENTS

Frédéric LARUE
 Bruno VALQUE
 Antoine DECOUFOR

JOURNAL COMMUNAL

Mickaël DECHERF
 Gabriel BERLY
 Ingrid PICOT
 Aurore POLLET
 Patrick DESBARBIEUX

APPEL D'OFFRES

Gabriel BERLY
 Anne-Charlotte LECLERCQ
 Jean-Paul LELEU
 Bruno VALQUE

SITE INTERNET

Mickaël DECHERF
 Gabriel BERLY
 Stéphanie GILLIOT

FINANCES

Gabriel BERLY
 Anne-Charlotte LECLERCQ
 Jean-Paul LELEU
 Bruno VALQUE

CIMETIERES

Antoine DECOUFOR

Aide au numérique

Mickaël DECHERF

DÉLÉGUÉ C.N.A.S. DES ÉLUS

Anne-Charlotte LECLERCQ

RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Patrick DESBARBIEUX

Commission de contrôle des listes électorales

Du Conseil : **Mme POLLET**
 Délégué de l'administration : **A. LELEU**
 Délégué du T.G.I. : **J-B CORBEAU**
 Délégué du T.G.I. suppléant : **M. Ch. HEMBERT**

IMPÔTS

Monsieur le Maire

Titulaires

LECLERCQ Anne-Charlotte
 VALQUE Bruno
 LELEU Jean-Paul
 DECLEMY Patrice
 COOLOS Stéphanie
 LESTOQUOY Sandrine

Suppléants

DESBARBIEUX Patrick
 POLLET Aurore
 LELEU Arnaud
 LEGRAND Anne-Marie
 DEVILLERS Séverine
 LEDOUX Geoffrey

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaire :

Gabriel BERLY
Suppléant :
 Anne-Charlotte LECLERCQ

S.I.R.A

(SYNDICAT DES EAUX)

Titulaire :

Gabriel BERLY
Suppléant :
 Patrick DESBARBIEUX

PARC NATUREL RÉGIONAL

Titulaire :

Patrick DESBARBIEUX

CENTRE DE SECOURS INCENDIE

Titulaire :

François BOYEZ
Suppléant :
 Patrick DESBARBIEUX

RESPONSABLE SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

François BOYEZ
 Patrick DESBARBIEUX

AGRICULTURE

Jean-Paul LELEU
 Patrice DECLEMY
 Olivier LARUE
 Sébastien MAILLARD
 Denis HEMBERT
 Antoine DECOUFOR
 Ludovic DECOUFOR

C.C.A.S.

Président :

Gabriel BERLY

4 x Personnes du Conseil

Régine DUFLOS
 Stéphanie COOLOS
 Jean-Paul LELEU
 Sandrine LESTOQUOY

4 x Personnes extérieures du Conseil

Séverine DEVILLERS
 Nathalie DELANGE
 Cyril MEURIN
 William LERICHE

DÉLÉGATION AUX ASSOCIATIONS

Bruno VALQUE

REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉCOLE

Gabriel BERLY
 Anne-Charlotte LECLERCQ

CORRESPONDANT MILITAIRE

Patrick DESBARBIEUX

RÉGISSEUR CANTINE

Anne-Sophie DUBOIS
 Stéphanie GILLIOT

RÉGISSEUR GARDERIE

Stéphanie GILLIOT
 Anne-Sophie DUBOIS

ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Bruno VALQUE
 Sandrine LESTOQUOY



En haut : DECHERF Mickaël, VALQUE Bruno, LARUE Frédéric, LELEU Jean-Paul, BERLY Gabriel, LECLERCQ Anne-Charlotte, DESBARBIEUX Patrick, DECOUFOR Antoine
 En bas : COOLOS Stéphanie, LEDOUX Geoffrey, DUFLOS Régine, BOYEZ François, LESTOQUOY Sandrine, DEVYNCK Romain, POLLET Aurore

Election du maire et adjoints le 23 mai



Rue de la Mairie - M. Gean LEDUC



Rue de la Mairie - MM Charles BAUGARD et Marion LECOUSTRE



Impasse de West-Yeuse - MM Gilbert VERMESH et Marie Andrée SACKEBANT



Rue de la Mairie - MM Rémi DESCAMPS et Laurine BUE



Route du Val - Location de MM Baptiste COULOMBEL et Sylvie QUEVILLY



Chemin du Vallon - Mme Valérie FRANCOIS



Rue de la Mairie - MM Geoffrey LEDUC et Audrey LEFEBVRE



Rue de la Mairie - MM William LERICHE et Pauline LECOCQ



Route du Val - MM Morgan MUYS et Océane ENGRAND

Notre village se développe correctement dans les différentes zones de la commune sans créer de lotissements. Sur cette double page, vous découvrirez les 11 constructions de 2017 à 2020. Le S.C.O.T. du Calais (Schéma de COhérence Territoriale) va cependant freiner de façon drastique notre croissance. En effet, ce schéma limité à 26, les constructions pour Landrethun pour la période allant de 2014 à 2029. Très prochainement, ce quota sera atteint et nous devons attendre la fin de cette décennie pour relancer notre développement si vital pour nos écoles, nos artisans et nos finances locales.

Cependant, deux opportunités peuvent s'offrir à nous :

- Notre communauté de communes pourrait redistribuer quelques comptes fonciers qui ne seraient pas utilisés d'ici 2029, notamment par les centre-bourgs
- Les divisions parcellaires et notamment les jardins, grandes cours, ... n'impactent pas nos comptes fonciers. N'hésitez pas à contacter votre mairie pour savoir s'il y est possible d'y dégager un terrain à bâtir.



Rue du Guet - MM Julien FACKURE et Justine DUHAUTOY



Impasse de West-Yeuse - MM Claude COLIN et Christine TASSART

CONSTRUCTIONS A LANDRETHUN-LEZ-ARDRES

Article de Linda et Stéphane

Passionnés de cynophilie et après avoir parcouru les rings d'expositions de beauté chaque week-end pendant plus de 10 ans, nous nous sommes posés dans ce charmant village de Landrethun lez Ardres, il y a 8 ans de cela. Nous y exerçons notre activité d'éleveur canin, activité dépendant du ministère de l'agriculture, ainsi comme tout bon éleveur notre vie est rythmée par notre travail, 365 jours/an, 7 jours/7 et 24 heures/24.

Il faut être vraiment passionné pour perdurer dans cette activité car les concessions sont nombreuses, surtout lorsque l'on a des enfants. Nous élevons principalement 4 races : Chow Chow, Carlin, Bouledogue Français, Spitz nain dans les règles des clubs de races. Tous nos chiens sont inscrits au Livre des origines Français (LOF) et sont issus de grandes lignées.

Nos petits bouts quittent l'élevage vers l'âge de 9 semaines et on peut les retrouver aux 4 coins de la France ainsi qu'à l'étranger.

Titulaire du certificat de capacité, diplômé en éducation comportementale et toilettes, nous ne cessons de nous perfectionner en assistant notamment aux conférences vétérinaire, juridique

Notre plus grande fierté aujourd'hui, c'est la relève qui se prépare, nous avons transmis le virus à notre fille qui va bientôt commencer la présentation en concours de nos chiens.

FÉLICIE COLIN, UN TALENT À VOTRE SERVICE

Félicie est arrivée à Landrethun cette année. Du haut de ses 33 ans, elle a trouvé sa voie dans un milieu assez fermé qui est celui de la création de bijoux uniques et sur mesure.

Après des études à Saint-Pierre et Coubertin, elle prend la direction de la Belgique pour passer un CAP de bijouterie-joaillerie. Elle intègre le centre IATA (Institut d'enseignement des Arts Techniques Sciences et Artisanat) de Namur pour 2 ans. Puis, elle file sur la capitale pour étoffer son savoir-faire. Elle en profite pour obtenir en 2011 un diplôme de bijoutière contemporaine. Malgré tous ses efforts, les perspectives parisiennes ne furent pas à la hauteur de ses espérances.

Après quelques petits boulots, elle crée sa marque « Félicie COLIN » en 2014. Début d'une belle aventure et nouveau démarrage mais dans sa région natale. Elle se spécialise dans la joaillerie et les bijoux contemporains. En septembre dernier, elle intègre l'association « Made in Calais » qui a pour ambition la promotion du fait-main et de la création artisanale dans le Calaisien.

Sa créativité se fait remarquer. Sa meilleure publicité est le bouche à oreilles. Ses clients sont à 80% local et 20% au niveau national. La presse commence à s'intéresser à elle : Une page complète sur le Nord Littoral du 7 juillet et un article sur Fémina du 5 décembre.

Lors de son interview, elle nous explique qu'elle ne fabrique que des bijoux en pièce unique sur mesure, et ce entièrement (sauf fermoir et chaînes de collier). Elle peut laisser à la fois libre court à sa créativité mais surtout répondre aux attentes spécifiques de sa clientèle. Enfin, et malgré son jeune âge, elle a entrepris de donner des cours d'initiation à de jeunes et futurs talents grâce à l'établi 4 places dont elle dispose dans son atelier calaisien.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à la contacter :

Site internet : <http://www.feliciecolin.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/feliciecolin/>

Par mail : contact.feliciecolin@gmail.com

Adresse : 8 rue des soupirants 62100 CALAIS (sur rendez-vous)



Elevage Canin « Les Gardiens de la Hem »



Félicie COLIN un talent à votre service



L'année communautaire a débuté en grandes pompes avec, en janvier dernier, l'ouverture de la Maison de Pays de l'Ardres regroupant en un même lieu un multi accueil, l'antenne de l'école de musique, une ludothèque, la protection maternelle et infantile... ainsi qu'une antenne de la maison de services au public labellisée récemment France Services.

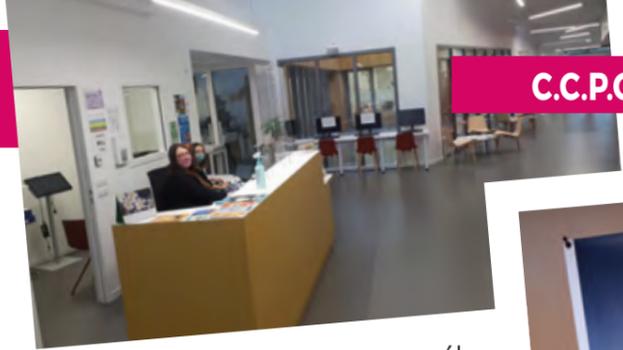
Et très vite est arrivée la crise sanitaire du COVID 19. Cette période difficile pour tous n'a pas empêché la Communauté de Communes de rester au service de la population avec des services adaptés mais toujours présents pour répondre aux besoins de la population.

Asituation exceptionnelle, investissements exceptionnels; la Communauté de Communes Pays d'Opale a distribué des masques aux agents et les professionnels de santé; elle a aussi dès le 20 mai, mis en place un dispositif communautaire de relance des entreprises impactées par la crise, etc. Ce dispositif de subventions vient d'être prorogé et adapté avec le second confinement.

C'est aussi dans ce contexte difficile qu'ont eu lieu en mars dernier les élections municipales et dès le 5 juin, la mise en place en Pays d'Opale d'une nouvelle gouvernance avec un nouveau président, Ludovic LOQUET, qui, dans la configuration de l'exécutif, a donné une place importante aux communes rurales.

Nous tenons à remercier Monsieur Marc MEDINE, notre ancien Président de la CCPO pour toutes ses années consacrées à notre intercommunalité, en restant toujours proche des élus communautaires.

Contexte difficile, nouvelle gouvernance ... et pourtant toujours autant de projets ! Parmi ceux-ci, deux projets évoqués depuis longtemps entrent dans leur phase opérationnelle. En effet, Après une mise en place un peu secouée par les événements sanitaires et politiques, les



élus ont décidé de relancer officiellement le projet de Maison de Pays de Licques, équipement adapté à la population du Pays de Licques avec un accueil privé du jeune enfant, une antenne de la maison de services au public, une ludothèque, l'antenne de l'école de musique et un espace dédié aux professions médicales, dans l'objectif de faciliter l'installation de médecins généralistes bien indispensables dans cette partie du territoire.

Le tiers lieu numérique est aussi relancé. Il s'installera dans la grange de la minoterie à Guînes : espace de travail partagé, mini FabLab, espace de formation, de convivialité, etc., le tout adapté à notre territoire rural...

Tout cela sans oublier le déploiement de la fibre qui, malgré quelques vicissitudes, a globalement respecté le calendrier initial. S'ils ne l'ont pas encore fait, tous les habitants (ou presque) peuvent aujourd'hui prétendre à un raccordement facilité. A Landrethun, plus de 300 prises ont été installées et beaucoup déjà, ont trouvé preneur.

Tout cela sans oublier non plus le travail quotidien des services au bénéfice de tous les habitants du territoire...



LE SIRA

Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA) est comme chacun sait, notre prestataire dans le domaine de l'eau potable. Il dessert ainsi 35.000 habitants dans 24 communes pour 1,5 million de M³ d'eau.

L'année 2020 restera une année charnière pour notre syndicat, et pas seulement à cause du COVID-19. Notre président historique, Monsieur Jacques RIVENET, a vu s'arrêter sa mission suite à la prise de compétence par Grand Calais Terre et Mer en lieu et place de Marck et Les Attaques. En attendant de nouvelles élections, Monsieur Gabriel BERLY, alors 1er vice-président, a pris la présidence par intérim. L'élection du nouveau Président eut lieu le 3 février en Monsieur VERMESH, seul candidat, fut élu, Monsieur Gabriel BERLY restant 1er vice-président.

Comme après chaque élection municipale, de nouvelles élections eurent lieu pour renouveler le bureau. Elles eurent lieu le 17 septembre. Monsieur VERMESH fut réélu. De son côté, Monsieur BERLY n'a pas souhaité conservé son poste de 1er vice-président mais reste membre du bureau directeur.

Cette nouvelle gouvernance permettra de donner un

nouvel élan au syndicat. En 2020, l'effort a porté sur la répartition des tâches, sur le retour d'un équilibre financier et la prise en compte des remarques faites par la Cour des Comptes en 2018. L'objectif à moyen terme sera de reprendre le renouvellement des canalisations au sein de ces 24 communes mais cela passera par une augmentation du prix de l'eau en 2021.



NOTRE EGLISE, SAINT-MARTIN, A 150 ANS

UNE ÉGLISE AU CŒUR DE LA VIE DE SES PAROISSIENS

Monsieur Hubert LARUE, ancien maire de Landrethun-lez-Ardres et membre de l'ACHA (Association Culturelle et Historique d'Ardres) nous retrace sa construction.

En 1864, la municipalité de Landrethun-lez-Ardres a été confrontée à un gros problème à propos de son église. Les jours de pluie, il pleuvait à l'intérieur, au niveau du clocher qui se trouvait au milieu du bâtiment, tout comme l'église de Clerques.

« Fallait-il effectuer des réparations et pouvait-on en construire une neuve ? »

Après maintes délibérations le conseil a opté pour des réparations. Un architecte a été consulté pour mettre en œuvre les réparations. Le projet devait être trop onéreux, puisqu'il n'a pas été retenu.

Deux ans plus tard, un plan de reconstruction voit le jour, mais quel projet pour une commune qui a peu de ressources !!

Le Maire de l'époque était Monsieur TAUFOR. Les plans ont été approuvés le 14 mai 1864 par le conseil municipal. Il a fallu abattre une cinquantaine d'arbres dans le cimetière actuel pour pouvoir implanter la nouvelle église. L'audomarois Henri Libersalle, spécialiste du style néogothique, en est l'architecte.

C'est le 28 août 1869 que fut posée la première pierre. L'entreprise BEAUGRAND de Guînes fut chargée de cette construction. Les travaux ont duré trois ans. Pour faire suite à certains problèmes rencontrés avec l'entreprise BEAUGRAND, c'est l'entreprise CARTON de Zouafques qui acheva l'édifice.

Mais comment ces travaux ont-ils été financés ?

- La commune a pris en charge 1/3 environ de la dette et a souscrit un prêt sur de nombreuses années.
- La paroisse a participé à hauteur de 1/3 également. Pour trouver les fonds, le Prêtre organisa une souscription volontaire auprès de ses paroissiens.
- Le reste fut financé par la vente des arbres du cimetière et la vente des matériaux récupérés sur l'ancienne église.

Il a fallu beaucoup de courage aux responsables laïcs et religieux de l'époque pour mettre un tel chantier en œuvre. On peut leur rendre hommage d'avoir fait le choix d'une architecture pure et sobre qui favorise le recueillement. Durant ces 3 années de travaux, la



Documents d'époque

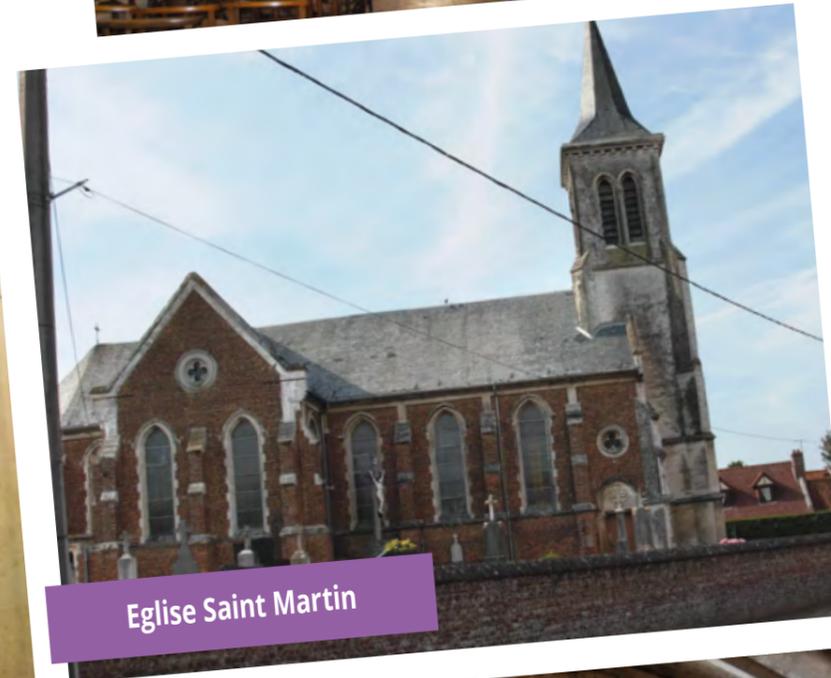
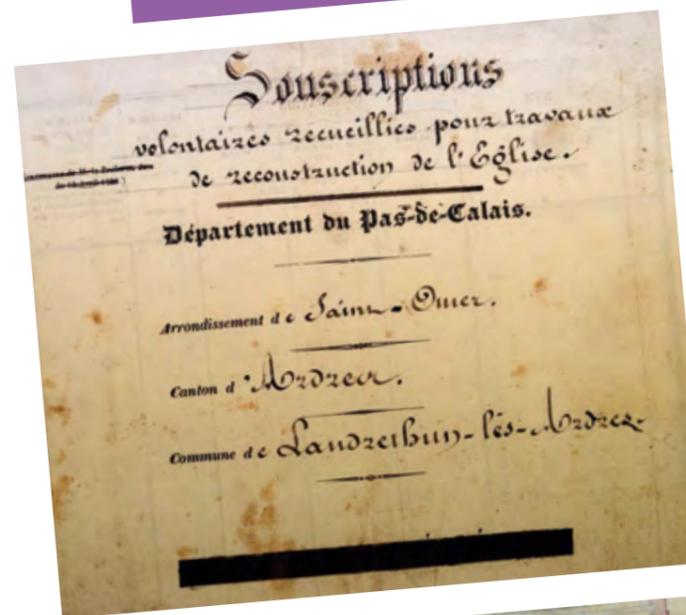


Intérieur de l'Eglise

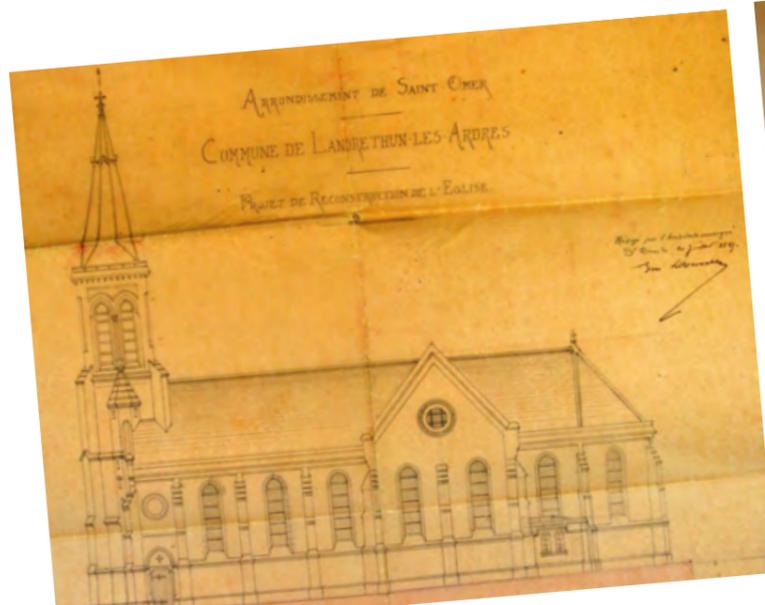
messe a été célébrée à proximité, dans une grange, aujourd'hui disparue.

En forme de croix, le chœur, tourné vers l'Orient, est doté d'un autel de pierre surmonté de trois magnifiques vitraux l'illuminant d'une chaude lumière. Ils représentent Saint Pierre et Saint Jean avec au centre, le Sacré-Cœur de Jésus. Tous les vitraux de l'église datent de 1952. Une souscription volontaire (encore une fois..) a permis de remplacer ceux qui avaient été soufflé par une bombe tombée non loin de là. On peut voir les noms des donateurs au bas de chaque vitrail.

Deux chapelles latérales sont dédiées à la Vierge et Saint Joseph. Sur les murs, une simple croix de bois, pour chaque station du chemin de croix. En 2003, les peintures sont à refaire. Commune et volontaires s'associent pour redonner une nouvelle jeunesse à l'édifice.



Eglise Saint Martin



MADAME MARTHE LEGRAND

Madame Marthe LEGRAND née DECOUFOUR, vient de nous quitter ce jeudi 29 octobre. Elle était la doyenne de la commune et allait avoir 100 ans le 21 mars 2021.

Marthe, de la grande famille des DECOUFOUR encore très nombreux dans notre village, a toujours habité Landrethun. Elle y a épousé Paul LEGRAND le 20 mai 1950 et ils eurent quatre enfants : Jean-Paul, Francis, Françoise et Martine résidant tous dans l'Ardrésis, ainsi que dix petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants.

Cette famille d'agriculteurs a toujours été très attachée à la terre. Ils avaient construit leur maison face à la place d'Yeuse. Paul est décédé en septembre 2015 et Marthe termina sa longue et belle vie à l'EPAHD d'Audruicq.



Messe du samedi soir avec distanciation

NOTRE ÉGLISE A-T-ELLE DE L'AVENIR ?

Notre Eglise a 150 ans. En cette année 2020, nous aurions du fêter comme il se doit son anniversaire mais le confinement a repoussé ce qui aurait du être un moment festif.

En un siècle et demi, elle a connu de nombreux événements et rassemblé les familles dans la joie ou dans la peine. Pour qu'elle soit toujours vivante et accueillante, notre équipe paroissiale, qui avance en âge et diminue en nombre, lance un appel à tous ceux qui voudraient apporter leur aide à son fonctionnement (musique, catéchèse, messe, funérailles, etc...)

Bonne Année 2021 à chacun de vous L'équipe paroissiale.

DÉCÈS EN 2020

- 08 mars FRANCOIS veuve FICQUET Andrée (84 ans)
- 30 juin SAISON Bruno (63 ans)
- 05 septembre COLIN Claude (64 ans)
- 21 octobre CARBONNIER veuve DELEGLISE Blanche (90 ans)
- 29 octobre DECOUFOUR veuve LEGRAND Marthe (100 ans)

Décès extérieurs

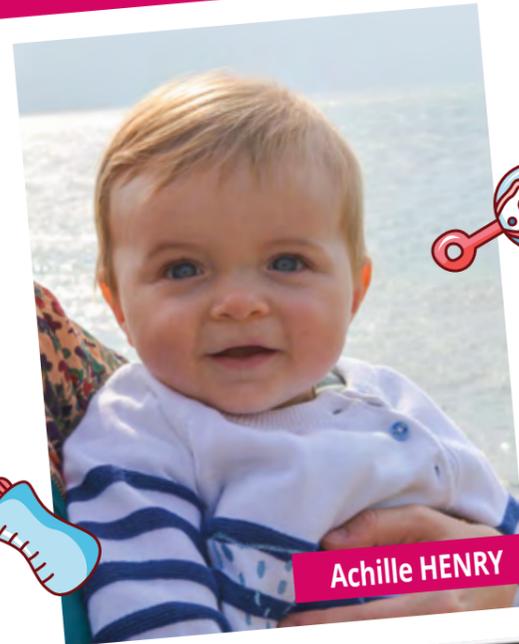
- 03 février SAINT-MAXENT Jean-Louis (69 ans)
- 19 mars LELEU Jean-Pierre (76 ans)
- 20 mai HENON Yolande (72 ans)
- 19 juin WELLEM Thierry (56 ans)
- 10 juillet HERBERT Claudine (83 ans)
- 02 août BAYARD Michel (85 ans)
- 18 août BLERARD Thérèse (89 ans)
- 14 novembre CHOQUET Francis (77ans)
- 22 novembre VAREZ Claude (79 ans)
- 8 décembre DECLEMY Lucette (81 ans)



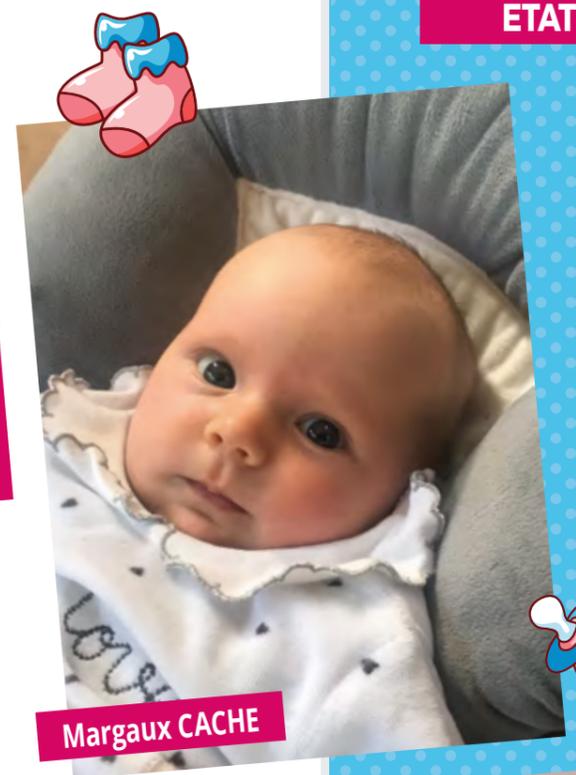
Mme DUBOIS Anne-Laure et M. TARAND Pierre

ENFANTS NÉS EN 2020

- SAUVAGE Jules 30 janvier
Mme DUHAUTOY Elodie et M. SAUVAGE Patrice
- HENRY Achille 13 février
Mme et M. HENRY Charles et Claire
- LEFEBVRE SAMBON Violette 10 août
Mme SAMBON Lyscia et M. LEFEBVRE Théo
- CACHE Margaux 11 août
Mme DUMETZ Estelle et M. CACHE Henri
- LIVROZET Mégane 06 novembre
Mme HEDDEBAUX Hélène et M. LIVROZET Philippe-Alexandre



Achille HENRY



Margaux CACHE



Mme FASQUEL Mathilde et M. MONTHE Jérôme

MARIAGES EN 2020

- 12 septembre Mme DUBOIS Anne-Laure et M. TARAND Pierre
- 10 octobre Mme FASQUEL Mathilde et M. MONTHE Jérôme

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021



Vendredi 12 mars : Carnaval des enfants

Dimanche 14 mars : Loto de l'A.S. Buggy 2000

Dimanche 20 mars : Nettoyage « Hauts de France Propres »

Samedi 27 mars : Soirée patoisante « Nature et Traditions »

Lundi 5 avril : Cueillette d'œufs de Pâques

Dimanche 11 avril : Parcours du Cœur

Dimanche 25 avril : Bourse aux plantes à la ferme des Templiers

Samedi 8 mai : Commémoration au monument aux morts
Décoration - Accueil des nouveaux arrivants 2020

Dimanche 9 mai : Ducasse - braderie - brocante

Dimanche 23 mai : Randonnée cycliste Lille - Hardelot

Vendredi 28 mai : Fête des voisins

Samedi 12 juin : Randonnée des fraisiers

Dimanche 20 juin : Kermesse de l'école des Lilas

Samedi 26 juin : Passage du jury des Maisons Fleuries

Dimanche 12 septembre : Brocante à Yeuse (sous réserve)

Samedi 18 septembre : Opération « World Clean Up Day »

Samedi 16 octobre : Karaoke organisé par l'Amicale de l'école

Jeu 11 novembre : Commémoration au monument aux morts

Remise des récompenses aux Maisons Fleuries

Samedi 13 novembre : Belote du club de football « FC LANDRETHUN »

Dimanche 28 novembre : Marché de Noël

Vendredi 3 décembre : Balade nocturne avec Saint Nicolas

Samedi 4 décembre : Fête des enfants de l'école des Lilas (C.M.J.)

Vendredi 10 décembre : Arbre de Noël organisé par le comité des fêtes

Samedi 18 décembre : Distribution du colis des Aînés par la municipalité

